

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA CHAISE DIEU**

Séance du 16 Novembre 2021 à 20h
L'an deux mil vingt-et-un, 16 Novembre 2021 à 20h

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr. BRIVADIS André, Maire

Etaient présents : Mr BRIVADIS André, Maire ; Mr GIBERT Stéphane, Mr BLANCHEFORT Fabien, Mr LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle Adjointes, Mme SCIORTINO Pascale, Mr VIALANEIX Bernard, Mr PHILIPON Pierre, Mr SPECCEL Gérard, Mr PHILBEE Paul.

Nombre de conseillers

- en exercice : **13**
- présents : **10**
- votants : **12**
- absents : **3**

Date de la convocation :
08 Novembre 2021

Date d'affichage :
08 Novembre 2021

Procurations :

Mr WENGER Stéphane a donné procuration à Mr BRIVADIS André,
Mr FAIVRE Thierry a donné procuration à Mr PHILIPON Pierre,

Absent : Mr MARION Olivier

Mr GIBERT Stéphane a été nommé secrétaire.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal fixe ainsi qu'il suit le droit de place pour les jours de marché et autres, à compter du 1er janvier 2022 :

- 2 € (couleur rose) de 0 m à 1 m de long + 1 € (couleur bleue) le mètre linéaire supplémentaire,
- 6 € (couleur jaune) pour les petits camions (alimentation),
- 30 € pour les gros camions.

Le conseil municipal précise que le droit de place sera gratuit pendant la période hivernale, du 1er novembre au 30 avril, à l'exception du marché de Noël.

Objet :

**Tarifs 2022 pour
emplacements droits
de place**

Pour extrait conforme,
Le Maire,

André BRIVADIS

Acte rendu exécutoire
après le dépôt en Sous
Préfecture de Brioude le
18 Novembre 2021 et
publication du 18
Novembre 2021

